



## Rencontre avec Monsieur Le Président de la République

Intervention de Madame CAZAUBON, Présidente de la Chambre d'Agriculture des Landes

Monsieur le Président,

Au nom des agriculteurs landais je vous remercie de nous accorder ce moment d'échanges qui témoigne de votre attachement au monde agricole.

Si hier le projet de réforme des retraites a fait beaucoup marcher dans les rues, pour les agricultrices et les agriculteurs - déjà en retraite et ceux qui le seront - nous pourrions voir avec 80% du SMIC l'aboutissement d'une juste reconnaissance de la nation pour notre métier.

Je vais vous présenter ce que sont les Landes mais aussi l'agriculture landaise. Nous sommes dans le département 40 (XL), l'un des plus grands de France avec 935 000 Ha.

La forêt est installée sur 630 000 Ha et l'agriculture occupe 215 000 Ha avec 4500 exploitations.

En lien certes avec le changement climatique mais pas seulement, la création de nouvelles ressources en eau, notamment dans la zone agricole la plus dense, la Chalosse, est un enjeu majeur pour l'économie agricole du département.

J'espère que tout le travail conduit pendant le Varenne de l'eau se traduira par des réalisations concrètes sur notre territoire. C'est vital pour la survie de notre agriculture comme l'est le renouvellement des générations avec la perspective du départ de la moitié des agriculteurs d'ici 5 à 10 ans. Ces sujets seront développés par mes collègues.

Le massif forestier des Landes de Gascogne, la plus grande forêt artificielle d'Europe, s'étend sur 3 départements et sur 1 million d'Ha. Elle a été créée sous Napoléon III par la main de l'homme pour notamment assainir la Lande.

C'est une forêt à 95% privée et bien qu'ayant des essences diversifiées elle est constituée très majoritairement de pin maritime, avec une filière bâtie à l'identique de ce que nous connaissons en agriculture : de l'amont à l'aval en passant par les outils de 1ère ou 2ème transformation, de l'enseignement et de la recherche des signes de qualité et durabilité, des outils de protection avec la Défense des Forêts Contre les Incendies ( DFCI).

Je ne reviendrai pas sur les incendies hors normes que nous avons connus cet été et qui ont conduit au lancement des Etats Généraux du massif des Landes de Gascogne.

L'agriculture landaise que nous connaissons aujourd'hui, tant en productions végétales qu'animales, s'est bâtie grâce et à partir de cette formidable plante qu'est le maïs, à la maîtrise du cycle de l'eau avec l'irrigation (près d'un Ha sur 2 est potentiellement irrigable) et sur les S.I.Q.O, avec il faut le rappeler le 1<sup>er</sup> Label Rouge de France qui a été décerné au poulet Jaune des Landes en 1965 !

De manière très schématique la ferme « Landes » c'est 50% de productions végétales et 50% de productions animales, avec des filières courtes qui côtoient des filières longues. Au Nord, une agriculture irriguée avec les grandes cultures, les légumes de plains champs, les semences, l'agriculture biologique. Au Sud, des exploitations plus nombreuses de polyculture élevage plutôt en cultures sèches, pleinement impactées par les conséquences du changement climatique.

En productions animales nous connaissons, comme dans beaucoup de départements non spécialisés, un déclin très important de l'élevage laitier, des difficultés récurrentes en système allaitant, et depuis 4 ans nous sommes le seul département métropolitain à n'avoir aucune commune en zone défavorisée malgré la prédominance des coteaux secs dans le Sud.

Nous vous remercions d'avoir défendu ardemment le budget de la PAC, comme le PSN a pris en compte les spécificités du Sud-Ouest sur la diversité des cultures. Toutefois la PAC pénalisera une nouvelle fois nos éleveurs herbivores.

De plus, nous regrettons que malgré la sécheresse 2022 durement ressentie par ces mêmes éleveurs, le dossier calamité ne puisse aboutir.

Même si jusqu'à présent nos 2 productions phares volailles et palmipèdes ont été épargnées cet hiver, elles ont été frappées 4 fois en 6 ans par l'Influenza Aviaire ce qui nous a conduit à initier et co construire le Plan Adour, validé par M. Marc Fesneau, le 29 juillet dernier, lors de la présentation de la feuille de route du Ministère. Mes collègues y reviendront un peu plus en détail.

Malgré tout, nous restons humbles et mobilisés avec les services de l'Etat face à un virus imprévisible qui impacte plus durement chaque fois l'économie de notre département. Nous tenons à vous remercier pour l'aide financière apportée aux producteurs. L'Etat et les collectivités ont toujours répondu présents même si les entreprises restent très fragilisées par ces crises successives.

En matière végétale, nos sols, le climat, l'irrigation, le savoir-faire des agriculteurs ont permis au maïs sous toutes ses formes : fourrage, grain, semence....., un développement agricole important et d'installer les Landes au 1<sup>er</sup> rang national. L'économie du maïs basée sur des coopératives régionales importantes, dont Maisadour, a aussi favorisé une diversification légumière avec les carottes, les haricots verts ou petits pois, diversification ayant donné lieu à des partenariats industriels avec des groupes privés.

Enfin peut être moins connu de vous notre département a été le pionnier de l'installation du Kiwi en France dans les années soixante. Il s'est fortement spécialisé dans la culture de l'asperge, sans oublier la viticulture autour du Tursan et de l'Armagnac la plus ancienne eau de vie de France. On trouve des documents datant de 1310 à la bibliothèque du Vatican vantant les bienfaits de l'Armagnac.

Sans compter l'impact significatif de l'augmentation des coûts de production, l'agriculture landaise est passée en 2022, en matière d'aléas climatique, par toutes les couleurs (gel, grêle, canicule, sécheresse, incendies..), l'accompagnement et l'adaptation au changement climatique sont au cœur de notre projet agricole landais comme nous prendrons toute notre place en matière de production dans les énergies renouvelables.

Vous pouvez compter sur la mobilisation de l'ensemble du réseau des chambres d'agriculture pour être un acteur majeur de ces défis.

Bien évidemment, la souveraineté alimentaire en fait partie, et n'oublions pas le plaisir de la table autour de bons produits, landais de préférence, que je me permets de vous offrir.